PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION

Réunion du Conseil d'administration
Par audioconférence
9 octobre 2012

DECISION DÉFINITIF

BOD/2012/10-01 – Plan d'exécution de « l'Étape 1 - Statu quo plus » : Le Conseil d'administration

a. approuve le plan d'exécution visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et administrative du Partenariat mondial pour l'éducation, notamment de son Secrétariat, tel qu'exposé en annexe 1 du document BOD/2012/10 DOC 01 (« Plan d'exécution »), à l'exception de point 1 relatif au Hébergement et points 1 et 4 relatifs au Partenariat (gouvernance et gestion de la performance) ;

b. demande au Secrétariat et aux autres parties précisées dans le Plan d'exécution, en particulier la Présidente et le Groupe de travail du Conseil sur l'Etude d'Alison Evans (« Groupe de Travail »), de commencer à traiter les points avalisés par le Conseil et exposés dans le Plan d'exécution; et

c. demande au Groupe de travail de poursuivre sa réflexion sur les points 1 et 4 relatifs au Partenariat et de formuler une recommandation à l'intention du Conseil d'administration à sa prochaine réunion en présentiel.